

FONDS DE LA FAMILLE TANNEUR et autres à SAINT-MAMMÈS

1737-1884

219 J 1-7

Répertoire numérique détaillé

Marie-Odile Ducrot complété par Sylvie Martinot
Sous la direction de Pauline Antonini

Direction de publication : Joseph Schmauch, directeur des Archives départementales de
Seine-et-Marne. - 2020

Achat la Poste d'autrefois, fonds 997045, entrée 2003/18151

Dates extrêmes :

1739-1884

Importance matérielle :

0,10 ml

Historique du producteur

Ce fonds d'archives concerne plusieurs familles de vignerons et mariniers de Saint-Mammès et aussi de Moret. Toutes ces familles sont unies par des liens de parenté suite à des mariages ou bien des liens juridiques consécutifs à des ventes ou achats de terres et de propriétés. Il est centré sur la famille Tanneur à partir du XVIII^e siècle jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Il permet de suivre cette famille à partir de Jean Tanneur, vigneron à Saint-Mammès, époux de Barbe Jarry. Le couple a deux fils, Denis et Jean et une fille Françoise. Le fonds rassemble les archives de Jean Tanneur, aussi vigneron à Saint-Mammès, époux d'Edmée Caillou. Ils sont les parents de François Tanneur et surtout de Jean-Baptiste Tanneur. Il apparaît à travers les actes successivement comme vigneron, tonnelier, cultivateur à Saint-Mammès et époux de Françoise Paillasson.

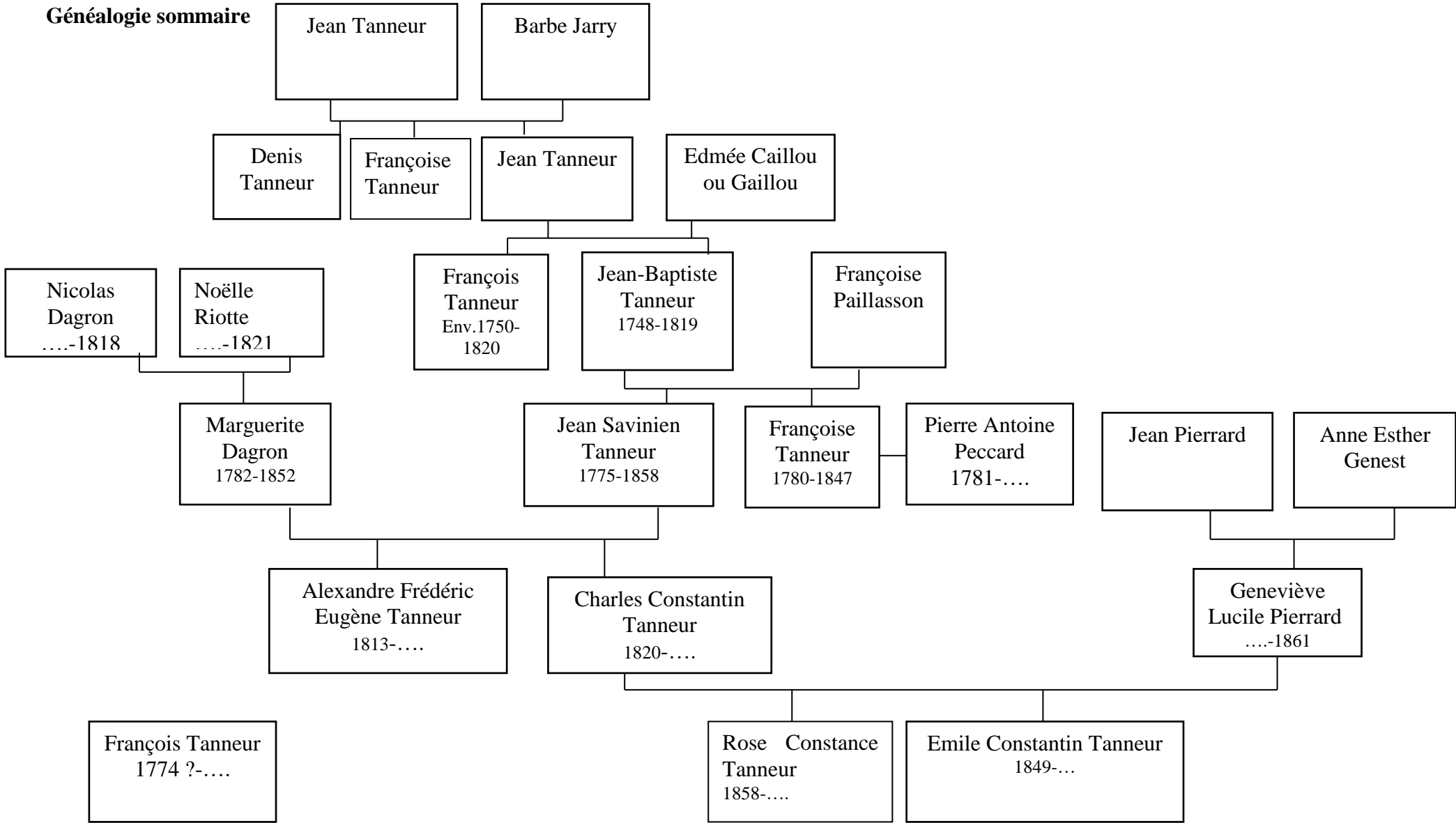
Puis viennent les deux enfants du couple, d'une part Jean Savinien mentionné comme vigneron (1813), marinier (1819), garde-champêtre (18 décembre 1829), propriétaire récoltant en vins (1856), époux de Marguerite Dagron, elle-même fille d'un marinier, Nicolas Dagron, d'autre part Françoise épouse en 1807 de Pierre Antoine Peccard, cultivateur (1807), marinier (1823), vigneron (1847) à Saint-Mammès.

Jean Savinien Tanneur, et Marguerite Dagron, sont les parents d'Alexandre Frédéric Eugène Tanneur et de Charles Constantin Tanneur, successivement identifié à travers les archives comme manouvrier, 2^{ème} canonnier conducteur, brigadier au 4^{ème} régiment d'artillerie à Lyon, élu 1^{er} sous-lieutenant de la Garde nationale le 28 juin 1848 et marinier à Saint-Mammès, époux de Geneviève Lucile, fille de Jean Pierrard, marinier et d'Anne Esther Genest.

Enfin les deux enfants de Charles Constantin et Geneviève Lucile Pierrard : Emile Constantin et Rose Constance.

Le fonds comprend aussi deux documents concernant François Tanneur (1774-....), fils de Jean Tanneur et de Marie Loscher, chasseur à cheval à la 1^{ère} compagnie d'élite du 20^{ème} régiment de chasseurs à cheval dont le lien avec le reste de la famille Tanneur n'a pu être défini.

Généalogie sommaire



Historique de la conservation :

Inconnu

Modalités d'entrée :

Achat la Poste d'autrefois en 2003

Présentation du contenu :

Ce petit ensemble permet d'éclairer l'histoire d'un groupe social, les vigneron et mariniers de Saint-Mammès, au sujet duquel les sources sont assez rares aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} s.

Accroissements :

Fonds clos.

Mode de classement :

Thématique et chronologique.

Conditions d'accès :

Selon les articles L.213-1 à L.213-7 du Code du Patrimoine, le fonds est librement communicable.

Conditions de reproduction :

Soumises aux conditions de la salle de lecture.

Langue et écriture des documents :

Français

Sources complémentaires

Sources complémentaires aux Archives départementales de Seine-et-Marne, outre les archives administratives :

1114 F 7 Bail à rente de Claude Bergeron, fils de Renaud Bergeron, vigneron à Saint-Mammès, au profit d'Etienne Cochin, 1692.

1114 F 22 Reconnaissance de dette de Jacques Hermilly, vigneron de Saint-Mammès, à Amand Roze, demeurant à Chantoiseau, paroisse de Thomery, 1748.

1115 F 11 Cession de ses héritages contre une rente foncière annuelle de quinze livres par François Landry demeurant au faubourg du Grand-Pont à Nemours au profit de Louis Cautot compagnon marinier à Saint-Mammès et sa femme Françoise Tanneur d'une part et Joseph Narcisse Tanneur garçon mineur demeurant à Moret d'autre part, 1786.

8 Az 230 Saint-Mammès, terre de mariniers : approche ethnologique d'une population et d'un territoire / Vanessa Manceron, Cecile Bouchet ; sous la dir. de Fabienne Wateau. - [s.l.] : Musée départemental des pays de Seine-et-Marne, [1994]. - 79 p.

219 J 1 Jean Tanneur et Edmée Caillou [ou Gaillou] son épouse

Gestion du patrimoine :

Vente par Denis Tanneur à Jean Tanneur de tous ses droits, parts et portions en terres labourables, vignes et bois taillis à Moret et environs, provenant des successions de Jean Tanneur et Barbe Jarry, leurs défunts parents, au dos, quittance pour 60 livres et reçu de 29 livres.

11 août 1737

Quittance de 40 livres, pour plusieurs années de loyer d'une vinée, par Antoine Panier à Jean Tanneur, 1 p.

8 février 1766

Échange et contre-échange entre Jean Tanneur et Jean-Baptiste Dagron, vignerons à Moret (3 avril 1769), ensaisiné le 15 mars 1777 (p. papier).

1769-1777

Renouvellement d'un titre nouvel par Jean Tanneur et Edmée Caillou, sa femme (p. parchemin, encre pâle par endroits).

4 février 1785

Avertissement de la Régie nationale de l'enregistrement et des domaines pour le paiement de frais de succession, 1 p.

26 nivôse an II

Actes concernant sa sœur Françoise Tanneur et François Fromager son mari probablement liés à la curatelle exercée par Jean Tanneur sur les trois enfants mineurs suite au décès des deux parents : bail à cheptel d'une vache de poils bruns, de 2 ou 3 ans donné par Barbe Tanneur, à François Fromager, pour 3 ans, , valant 54 livres, (4 décembre 1757), bail à loyer pour 3, 6 ou 9 ans d'un demi-arpent de vignes et terres à Moret, à Joseph Boulanger, bourrelier et sellier à Moret, moyennant 10 livres par Marie Jeanne Verneau, veuve de François Fromager, et Antoine Fromager, vigneron à Saint-Mammès, tuteur des 3 enfants de défunts François Fromager et Françoise Tanneur (28 mars 1767), subrogation de la tutelle (sentence du 15 décembre 1766) d'Antoine Fromager, vigneron à Saint-Mammès, sur Etienne Fromager, son neveu enfant encore mineur de défunts François Fromager et Françoise Tanneur et sous curatelle de Jean Tanneur, son oncle paternel (27 janvier 1772), extrait par Vincent, greffier au bailliage de Moret (28 janvier).

1757-1772

219 J 2 Jean-Baptiste Tanneur et Françoise Paillasson, son épouse

Vie personnelle : extrait de baptême de Jean-Baptiste Tanneur, né le 28 décembre 1748 à Moret, fils de Jean Tanneur et d'Edmée Caillou (p. papier).

8 mars 1766

Gestion du patrimoine : vente par Marie Catherine Jarry, veuve de Sévère Larpenteur, garde des plaisirs du Roi en sa capitainerie de Fontainebleau, demeurant à By, paroisse de Thomery, à Jean-Baptiste Tanneur et à Françoise Paillasson des pièces de terre en l'île de Mouchavant et à Saint-Mammès, moyennant 150 livres, (24 novembre 1780), créance de Jean-Baptiste Tanneur envers les Hospices de Lyon (17 avril 1807).

L'acte de vente est en parchemin, très froissé, en deux morceaux

1780-1807

Succession : donation et partage entre vifs de Jean-Baptiste Tanneur et Françoise Paillasson à leurs deux enfants, Jean Savinien et Françoise Tanneur (p. papier).

19 mars 1813

219 J 3 Jean Savinien Tanneur et Marguerite Dagron son épouse

Vie personnelle et professionnelle : contrat de mariage (1813), acte de nomination de Jean Savinien Tanneur comme garde champêtre de Saint-Mammès (1829).

1813-1829

Gestion du patrimoine : bail à rente viagère (1813), rentes (an VII, 1821, 1829), reçus de paiement (1820-1836), vente de biens immobiliers situés à Saint-Mammès appartenant à Jean-Louis Panier (1821-1823), dossier de créances en faveur de la veuve Gatrot (1821-1823, 1852), procuration par Savinien Dagron à Jean Savinien Tanneur pour percevoir des rentes perpétuelles ou viagères (1840), obligation de prêt de la somme de douze cent francs consenti par Mme veuve Dumont aux époux Tanneur (1851), procès-verbal de mesurage et bornage de propriété au lieu-dit Les Fonds à Saint-Mammès (1856), extraits des registres de mutation pour décès de Jean Savinien Tanneur et de Marguerite Dagron (1853,1858).

1813-1858

Actes concernant la famille de Marguerite Dagron : reconnaissance par Pierre Golard, vigneron à Saint-Mammès, d'un prêt de 21 livres à Barbe Mourette,, (1^{er} mars 1740), vente par Pierre Golard et Marguerite Dagron, sa femme à Jean Dagron, pêcheur à Saint-Mammès, père de Marguerite, et à Louise Huguenin, sa femme, d'une mesure, ancienne foulerie, et apprentis à Saint-Mammès, et 9 perches de terre à Beauregard, faisant partie de la dot de Marguerite, moyennant 4 livres de rente annuelle et perpétuelle (24 avril 1740), commandement par Michel Garrier, huissier à verge au Châtelet de Paris demeurant à Montreuil, à Jean Dagron, pêcheur à Saint-Mammès, de payer aux héritiers de Barbe Mourette 20 livres pour 5 années d'arrérages de la rente de 4 livres (23 juillet 1755), partage des biens lors de la succession de Nicolas Dagron et Noëlle Riotte entre leurs 4 enfants dont leur fille Marguerite Dagron (1821).

1740-1821

219 J 4 Alexandre Eugène Frédéric Tanneur

3 laissez-passer sur la Seine (1854, 1859), statut et règlement de la société de secours mutuel à Saint-Mammès (1870), relevé d'imposition (1877-1878).

1854-1878

219 J 5 Charles Constantin Tanneur et Geneviève Lucile Pierrard son épouse

Vie personnelle : contrat de mariage (1848), certificats médicaux concernant Geneviève Lucile Pierrard affectée de trouble mental (31 juillet-11 octobre 1861).

1848-1861

Vie militaire : livrets militaires, certificat de bonne conduite (1847), diplôme de 1^{er} sous-lieutenant de la Garde nationale de Saint-Mammès (1848), billet d'invitation à la cérémonie de la Garde nationale de Saint-Mammès (s.d.).

1847-s.d

Gestion du patrimoine : contrat de vente par Antoine Peccard à Constantin Tanneur de terres et biens à Ecuelles et Saint-Mammès (1848), échanges de parcelles de terres aux Rogeries situées à Saint-Mammès entre Louis Lorrin, marinier et Constantin Tanneur (s.d.), quittances de contribution foncières, personnelles et mobilières (1878-1879), quittances d'assurance (1874-1879), contrat d'assurance pour le remplacement de son fils Emile contre les chances du tirage au sort de la conscription (s.d.), contrat de baux donné par sa fille Rose Constance (1884).

1848-1884

219 J 6 Françoise Tanneur et Pierre Antoine Peccard son époux

:

Vie personnelle : extrait de baptême de Françoise Tanneur, le 23 août 1780 à Moret, fille de Jean-Baptiste Tanneur, tonnelier à Saint-Mammès, et de Françoise Paillasson (1 p. papier).

15 juin 1807

Gestion du patrimoine : procès-verbal de vente par adjudication de terres au lieu-dit Les Margots, à Saint-Mammès, à Pierre Antoine Peccard (19 octobre 1828), vente par Elisabeth Desrue à Françoise Tanneur et Pierre Antoine Peccard d'un jardin de 3 perches près du château à Saint-Mammès (1833), quittance des contributions directes au nom d'Antoine Peccard (1851).

1828-1851

Succession : donations mutuelles entre vifs par Pierre Antoine Peccard et Françoise Tanneur (7 novembre 1823), donation entre vifs par Antoine Peccard à ses enfants (22 février 1829), quittance d'acquittement de droits de succession suite au décès de Françoise Tanneur (15 juin 1847).

1823-1847

219 J 7 François Tanneur

Vie militaire comme chasseur à cheval au 20^e Régiment de chasseurs à cheval : mémoire de proposition à la solde de retraite, avis d'octroi d'une solde de retraite de 100 francs (2 p. papier).

1812